

Demande de ServiceCard

MercedesService Card GmbH & Co. KG
Mainparkstraße 2
63801 Kleinostheim
GERMANY

Tél. : +49 6027 509-567 | Fax : +49 6027 509-77567
E-mail : info@mercedesservicecard.com

La société MercedesService Card GmbH & Co. KG (ci-après dénommée MSC) est une société du groupe Daimler AG et se charge du suivi de votre dossier. La société UNION TANK Eckstein GmbH & Co. KG, Heinrich-Eckstein-Str. 1, D-63801 Kleinostheim (ci-après dénommée UTA) est la société émettrice de la carte et le partenaire contractuel du demandeur.

Etendue des prestations

Les cartes donnent droit à des prestations de service dans le réseau européen d'ateliers Daimler. En option, il est possible de demander à ce que la carte soit complétée par des prestations Full Service (faire le plein, régler les péages, etc.), voir www.uta.com.

L'utilisation des cartes dans le réseau d'ateliers Daimler n'engendre aucun frais supplémentaire, seuls les frais engendrés par les transactions financières et par les taux de change sont à la charge du client.

Commande de cartes

Vous pouvez commander une carte par véhicule ou une carte pouvant être utilisée pour plusieurs véhicules. Celles-ci peuvent également rester dans les locaux de l'entreprise car une indication orale des données de la carte suffit lors de son utilisation.

Nombre de cartes : _____ pour nombre de véhicules : _____

Si vous le souhaitez, vos caractéristiques spécifiques de classement devant également apparaître dans les factures regroupées peuvent être imprimées sur les cartes.

Caractéristique de classement sur la carte (plaque minéralogique, poste de frais p. ex.)	Utilisation des cartes (principalement) pour :					
	VUL < 7,5 t	PL < 7,5 t	PL 7,5 - 11,9 t	PL à partir de 12 t	Autocar	Autres

Pour les cartes supplémentaires, veuillez utiliser une feuille supplémentaire.

Utilisation des cartes

Les cartes peuvent être autorisées aussi bien par votre centrale d'assistance d'urgence Mercedes-Benz compétente dans le cadre du Service24h que par les ateliers, même pour les travaux de maintenance, les achats de pièces, etc.

Conditions générales de vente

Les CGV de la société UTA ci-jointes s'appliquent. Conformément aux dispositions du point 4b, cette utilisation des cartes représente un des cas exceptionnels qui y sont mentionnés. L'échange de prestations de services soumis à la TVA a alors lieu entre l'atelier et le destinataire de la facture.

Protection des données

La déclaration ci-jointe sur la protection des données s'applique.

Demandeur/Destinataire de la facture

Nous sommes déjà client UTA : N° de client : _____

Société :	
Interlocuteur :	
A ne remplir que par les nouveaux clients ou en cas de modifications	Rue :
	CP, localité :
	Pays :
	Tél. : Fax :
	Tél. portable :
	E-mail :
	Banque :
	Code BIC :
	IBAN :
	N° TVA :
N° RCS :	
Partenaire de service en charge du dossier	
N° d'identification :	
Société :	
Rue :	
CP, localité :	
E-mail :	

Propriétaire du véhicule

Si le destinataire de la facture n'est pas le propriétaire du véhicule, vous devez inscrire ci-après les indications sur le propriétaire du véhicule ! L'échange de prestations de services soumis à la TVA a dans tous les cas lieu entre l'atelier et le destinataire de la facture. **Si rien n'est indiqué ici, vous confirmez agir en nom propre en apposant votre signature.**

Société :
Rue :
CP, localité :
Pays :
N° RCS :

Lieu/date

Signature/cachet de l'entreprise - demandeur

Lieu/date

Signature/cachet de l'entreprise - propriétaire du véhicule

Informations relatives à la protection des données et remarques importantes

MercedesService Card GmbH & Co. KG
Mainparkstraße 2
63801 Kleinostheim
ALLEMAGNE

Tél. : +49 6027 509-567
N° de fax : +49 6027 509-77 567
E-mail : info@mercedesservicecard.com

Remarque préalable

MSC et UTA collectent, traitent et utilisent les données de la demande, ainsi que les données personnelles du demandeur fournies dans le cadre du contrat, dès lors que cela sert les termes du contrat, ainsi que la finalité de la facturation des commissions avec le partenaire de service en charge du suivi mentionné par le demandeur.

Les données de la carte du demandeur sont transmises aux fins d'assistance rapide en cas de sinistre ou d'intervention SAV au Centre de Service compétent pour le pays du demandeur.

Les obligations d'information relatives à la protection des données et les Conditions générales de vente en annexe s'appliquent par ailleurs.

Contrôle de solvabilité

Des prévisions individuelles sur les risques de crédit sont effectuées et utilisées pour la prise de décision concernant la demande, en cas de retard de paiement et en cas de demande d'une augmentation du plafond de la carte sur la base d'un procédé mathématique et statistique (appelé Scoring). Pour cette procédure, des informations sur la solvabilité de la société Coface Rating GmbH, Isaac-Fulda-Allee 1, 55124 Mayence et/ou de la société SCHUFA Holding AG, Kormoranweg 5, 65201 Wiesbaden, sont utilisées en complément des données de la demande, et notamment des coordonnées. Les données de la demande sont transmises à Coface Rating GmbH et/ou SCHUFA Holding AG aux fins d'établissement des prévisions. Les demandes de solvabilité peuvent avoir une incidence sur l'évaluation du demandeur par Coface Rating GmbH et SCHUFA Holding AG. Coface Rating GmbH et SCHUFA Holding AG enregistrent et utilisent les données reçues pour évaluer les risques de crédit et transmettent également celles-ci à des tiers.

Utilisation des données en cas de retard de paiement

En cas de retard de paiement, UTA cède ses créances à MSC. MSC a par ailleurs convenu avec les sociétés nationales compétentes de Daimler AG et d'EvoBus GmbH, Neue Str. 95, D-73230 Kirchheim unter Teck, que celles-ci répondent de tout impayé. Pour tout règlement d'impayés, MSC transmet dans les proportions requises les données de la demande et les données permettant la mise en œuvre du contrat à Coface Allemagne et/ou SCHUFA Holding AG, la société nationale de Daimler AG concernée et EvoBus.

Le demandeur accepte par ailleurs que MSC informe en cas de retard de paiement le partenaire contractuel dont MSC a honoré la créance sur ordre du demandeur, ainsi que la société nationale de Daimler AG compétente pour le demandeur et/ou son distributeur, son représentant

général ou son partenaire de service attiré aux fins de recouvrement de créance.

Notes de crédit, information et conseil sur les produits et les services

Le demandeur accepte qu'en cas d'attribution d'une note de crédit sur sa ServiceCard ou sa carte avec prestations Full Service, l'entreprise accordant la note de crédit soit informée de l'utilisation de la note de crédit concernée afin de pouvoir communiquer au demandeur des offres sur la période de validité de la note de crédit.

Le demandeur accepte que les données de la demande, ainsi que les données relatives au statut de la demande soient traitées et utilisées par UTA et MSC pour son information écrite et des conseils sur les produits et les services d'UTA, MSC, Daimler AG et des sociétés rattachées à Daimler, des partenaires de distribution et de service agréés, ainsi qu'à des fins d'étude de marché.

Ces données seront en outre utilisées par UTA, MSC, Daimler AG, leur société de distribution nationale concernée, leur représentant général et les partenaires de distribution et de service agréés aux fins d'exclusion de toute prise de contact avec des informations sur les produits concernant la ServiceCard ou la sa carte avec prestations Full Service qui ne présentent aucun intérêt pour le demandeur. Les données pourront être transmises à Daimler AG, à ses sociétés de distribution nationales, à ses représentants généraux, aux partenaires de distribution et de service agréés, ainsi qu'aux instituts d'études de marché à ces fins.

Une prise de contact peut également s'effectuer par e-mail. Le demandeur peut s'opposer à l'utilisation de son adresse e-mail, ainsi qu'à l'utilisation de ses données de demande à des fins publicitaires et d'étude de marché par un courrier postal à MSC ou par e-mail à info@mercedesservicecard.com. Une révocation ou une opposition n'engendrera aucun frais, à part les frais de transmission au tarif de base. Après sa révocation, le demandeur ne pourra plus être informé des nouveautés, actions promotionnelles et remises spéciales.

Déclaration de confidentialité relative à la demande de ServiceCard

Par ces mentions, nous vous informons du traitement de vos données personnelles par MercedesService Card GmbH & Co. KG, ainsi que de vos droits y afférents.

Responsable du traitement

MercedesService Card GmbH & Co. KG
Mainparkstraße 2
D-63801 Kleinostheim/Main
Téléphone +49 (0) 6027 5 09-567
Fax +49 (0) 6027 509-77567
E-mail info@MercedesServiceCard.de
Internet www.MercedesServiceCard.com

Représentant du responsable

Jürgen Beine

Coordonnées du responsable de la protection des données

Daimler AG
Konzernbeauftragter für den Datenschutz/
Chief Officer Corporate Data Protection
HPC G 353
D-70546 Stuttgart
E-mail data.protection@daimler.com

Finalité et bases juridiques du traitement

Nous traitons vos données personnelles en tenant compte du Règlement général sur la protection des données (RGPD), ainsi que de la Loi fondamentale fédérale sur la protection des données (BDSG) et des règlements sectoriels (lois spéciales) avec dispositions relatives à la protection des données.

A. Pour répondre aux obligations contractuelles (Art. 6 par. 1 lit. b RGPD)

En cas de demande de relation client avec UNION TANK Eckstein GmbH & Co. KG, nous traitons en tant que service de suivi les données fournies par vos soins pour la conclusion du contrat.

▪ **Traitement des données dans le cadre d'une relation commerciale**

Si un contrat est conclu avec UNION TANK Eckstein GmbH & Co. KG, nous traitons vos données pour la mise en œuvre de la relation contractuelle. Les données personnelles ainsi traitées comprennent les données de base (par ex. le nom de la société, la raison sociale, l'adresse), les données d'un interlocuteur central, ainsi que toutes les données que vous devrez nous fournir aux fins de facturation (par ex. n° de TVA intracommunautaire, données bancaires) dans le cadre de la relation contractuelle. Il convient d'y ajouter les processus de traitement en lien avec l'envoi de moyens d'acceptation.

La conclusion ou la mise en œuvre de la relation contractuelle n'est pas possible sans traitement de vos données personnelles.

Tous les traitements de vos données personnelles dans le cadre des procédures de traitement susmentionnées à des fins précontractuelles ou contractuelles reposent sur l'Art. 6 par. 1 lit. b RGPD.

b. Du fait d'un intérêt légitime de la société MercedesService Card GmbH & Co. KG (Art.6 par. 1 lit. f RGPD)

Nous traitons également vos données au-delà de la simple exécution du contrat pour veiller à nos intérêts légitimes, ainsi qu'à ceux d'autrui. Ces traitements sont effectués sur la base de l'Art. 6 par. 1 lit f RGPD. Ces traitements sont les suivants :

▪ **Utilisation des données en cas de retard de paiement**

En cas de retard de paiement, nous pouvons céder des créances à des tiers. Dans ce contexte, toutes les données nécessaires sont transmises aux tiers concernés (par ex. sociétés de recouvrement de créances) dans les proportions requises aux fins de règlement de la procédure de recouvrement.

▪ **Gestion des notes de crédit**

Lors de l'attribution d'une note de crédit (par ex. sur une MercedesServiceCard) nous partageons toutes les informations importantes sur l'utilisation de cette note de crédit avec l'entreprise octroyant la note de crédit (par ex. Daimler AG). Il s'agit de pouvoir vous informer des offres en vigueur sur la période de validité de la note de crédit.

▪ **Estimation du risque économique à supporter (calcul de solvabilité)**

Aux fins de conclusion d'une transaction dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle relation commerciale, ainsi que de suivi d'une relation client existante – en particulier en cas de retard de paiement, une évaluation du risque d'impayé est effectuée sur la base d'une procédure mathématique scientifiquement reconnue (**contrôle de solvabilité**). Pour ce faire, les données personnelles nécessaires au contrôle de la solvabilité (nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, coordonnées bancaires) sont transmises à une société de renseignements. Dans le cadre du contrôle de solvabilité, une probabilité statistique d'impayé est calculée par la société de renseignements (**Profilage**), exprimée par un score. Le résultat est encore personnellement visualisé par nos soins et évalué en termes de conséquences éventuelles sur la relation commerciale par un collaborateur de MercedesService Card GmbH & Co. KG. Si, selon le score obtenu, la probabilité statistique d'un impayé s'avère élevée, nous n'engagerons éventuellement aucune relation contractuelle avec vous.

Pour mettre en œuvre le contrôle de solvabilité, MercedesService Card GmbH & Co. KG fait appel aux sociétés de renseignements suivantes :

Coface Rating GmbH, Isaac-Fulda-Allee 1, 55124 Mayence et/ou SCHUFA Holding AG, Kormoranweg 5, 65201 Wiesbaden.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter notre service client à l'adresse : info@MercedesServiceCard.com.

Aucune notation entièrement automatisée ne sera effectuée.

▪ **Mesures de pilotage de l'activité et de perfectionnement de nos propres produits et services**

Monitoring interne destiné au pilotage de la relation commerciale existante.

Déclaration de confidentialité relative à la demande de ServiceCard

- **Contrôle et optimisation de processus d'analyse des besoins et de prise de contact directe avec le client, y compris la segmentation client interne**

c. Du fait d'un consentement (Art. 6 par. 1 lit. a RGPD)

Si vous avez accepté le traitement de vos données personnelles à des fins précises (voir détails ci-après), le caractère licite de ce traitement sera avéré sur la base de votre consentement. Une fois accordé, un consentement peut être à tout moment révoqué. Cette disposition s'applique aussi à la révocation de consentements qui nous ont été le cas échéant signifiés avant l'entrée en vigueur du RGPD, autrement dit avant le 25 mai 2018. Veuillez noter que la révocation n'a d'effet que pour l'avenir. Les traitements effectués avant ladite révocation ne s'en trouveront pas affectés.

Si vous souhaitez faire usage de votre droit de révocation, veuillez envoyer un e-mail à info@MercedesServiceCard.com ou un courrier postal.

- **Cautions (personnelles)**

En cas de cautionnement personnel par un tiers (garant externe), nous traitons conjointement avec UNION TANK Eckstein GmbH & Co. KG toutes les données personnelles nécessaires en complément des informations sur la situation économique et financière de ce tiers.

d. Pour répondre aux obligations légales en liaison avec l'Art. 6 par. 1 lit. c RGPD

Dans le cadre de processus économiques et financiers et pour répondre aux exigences d'archivage légales.

Catégories de destinataires de données personnelles

Au sein de l'entreprise, l'accès à vos données personnelles sera accordé à tous les services en ayant impérativement besoin pour répondre à nos obligations contractuelles et légales.

Les prestataires de services sous contrat et les auxiliaires d'exécution peuvent également entrer en contact avec vos données. Dans la cadre du traitement d'une commande, ces partenaires sont tenus par un contrat établi par nos soins au respect correspondant des instructions en matière de protection des données et aident MercedesService Card GmbH & Co. KG à mettre en œuvre la relation commerciale qui nous lie à vous.

Dans certaines configurations spéciales, nous traitons vos données personnelles conjointement avec nos partenaires de coopération. Chaque partie traite vos données exclusivement en vue d'une utilisation précise et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Ce concept contractuel est appliqué dans le cadre de :

- Partenariats de distribution,
- Activités avec sociétés internes au groupe ou entreprises rattachées,
- Services de facturation.

Prestataires de service externes

Dans le cadre de l'exécution des obligations contractuelles, nous faisons partiellement appel à des prestataires de service externes. Nous avons recours à ces prestataires pour les services suivants : renseignements sur la solvabilité, services logistiques, services de remboursement, procédures de recouvrement, facturation de versements dans la procédure de remboursement des frais, autorisations en ligne, dépannages.

Dans tous les cas précités, nous veillons à ce que les tiers n'aient accès qu'aux données personnelles nécessaires à la fourniture des différents services.

Autres destinataires

Par ailleurs, nous pouvons transmettre vos données à d'autres destinataires tels que des administrations dans le cadre de l'exécution de l'obligation de signalement : caisses de sécurité sociale, administrations fiscales ou autorités de poursuites pénales.

Très important : MercedesService Card GmbH & Co. KG ne vendra en aucun cas vos données à des tiers.

Transmission de données dans un pays tiers

Si nous confions le traitement de vos données à un prestataire de service hors de l'UE/EEE, le traitement ne pourra avoir lieu que si la Commission de l'UE a confirmé un niveau de protection des données approprié ou que d'autres garanties de protection des données appropriées sont fournies.

Durée de stockage des données

Vos données seront effacées dès qu'elles ne seront plus nécessaires pour un traitement aux fins précitées. Dans ce contexte, il peut arriver que vos données soient conservées pendant la période durant laquelle des recours peuvent être exercés à l'encontre de notre entreprise (délai de prescription légal - 3 ans). Nous enregistrons en outre vos données dès lors que la loi nous y oblige. Ces obligations découlent entre autres du Code du commerce (HGB) et du Code fiscal (AO) allemands.

Droits des personnes concernées

En lien avec le traitement de vos données personnelles, vous disposez des droits suivants, limités le cas échéant par le droit de la protection des données national applicable :

- Conformément à l'Art. 15 RGPD, vous disposez d'un droit d'**information** sur les données personnelles enregistrées par MercedesService Card GmbH & Co. KG. Autrement dit, vous avez le droit d'exiger de nous une confirmation du traitement ou du non-traitement des données personnelles vous concernant et si traitement il y a, des informations sur ces données personnelles. Le droit d'information comprend, entre autres, la finalité du traitement, les catégories des données personnelles traitées et les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou sont divulguées. Ce droit n'est en revanche pas illimité car les droits d'autrui peuvent limiter votre droit à information.

Déclaration de confidentialité relative à la demande de ServiceCard

Vous disposez le cas échéant du **droit à recevoir une copie des données personnelles traitées par nos soins**. Pour toute autre copie, nous percevons le cas échéant des frais appropriés calculés sur la base des frais administratifs.

Le droit d'information peut être limité par l'Art. 34 de la Loi fondamentale fédérale sur la protection des données (« BDSG »).

- Conformément à l'Art. 16 RGPD, vous disposez d'un droit de **rectification des données inexactes**. Autrement dit, vous pouvez exiger de notre part la rectification des données personnelles inexactes vous concernant. En tenant compte de la finalité du traitement, vous avez le droit d'exiger de nous que nous complétions des données personnelles incomplètes, y compris à l'aide d'une déclaration complétive.
- Conformément à l'Art. 17 RGPD, vous disposez d'un droit de **suppression des données personnelles** vous concernant. Autrement dit, vous avez le droit, sous certaines conditions, d'exiger de notre part la suppression des données personnelles vous concernant, et nous sommes tenus de supprimer lesdites données personnelles. Le droit de suppression peut être limité aux termes de l'Art. 35 BDSG.
- Conformément à l'Art. 18 RGPD, vous avez le droit d'exiger une **limitation du traitement de vos données personnelles**. Autrement dit, dans ce cas, les données correspondantes sont sélectionnées et traitées par nos soins à des fins très précises (par ex. avec votre consentement ou pour faire valoir certains droits légaux).
- Conformément à l'Art. 20 RGPD, sous certaines conditions, vous avez le droit de recevoir les données personnelles vous concernant que vous avez mis à notre disposition dans un format structuré, usuel et lisible par machine et vous avez en outre le droit de transmettre ces données à un autre responsable sans entrave de notre part.
- Si vous avez accordé à MercedesService Card GmbH & Co. KG une autorisation de traitement de vos données, vous pourrez à tout moment révoquer ce consentement avec effet pour l'avenir. Une telle révocation n'affecte pas le caractère licite du traitement effectué sur la base du consentement effectif jusqu'à la révocation. Vous pouvez à tout moment nous demander de modifier vos paramètres de consentement : Contactez-nous à l'adresse : info@MercedesServiceCard.com.
- Vous avez en outre le droit de vous adresser toute autorité de contrôle de la protection des données compétente, en particulier dans votre pays de résidence habituelle membre de l'UE ou dans le pays où une infraction au RGPD est déplorée.

- **Dans certaines conditions, vous avez le droit, pour des raisons découlant de votre situation particulière ou lorsque des données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct,**

de vous opposer à tout moment à notre traitement de vos données personnelles et nous pouvons être tenus de ne plus traiter vos données personnelles.

Par ailleurs, si vos données personnelles sont traitées à des fins de publicité directe, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données personnelles vous concernant aux fins publicitaires de cette nature. Cette disposition s'applique aussi au profilage dans la mesure où celui-ci est en lien avec ladite publicité directe. Dans ce cas, nous ne traiterons plus vos données personnelles à ces fins.

Pour faire valoir votre droit d'opposition, veuillez nous envoyer si possible un e-mail à l'adresse : info@MercedesServiceCard.com.

Pour faire valoir les droits susmentionnés vous concernant, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse : info@MercedesServiceCard.com ou contactez-nous à :

MercedesService Card GmbH & Co. KG
Mainparkstraße 2
D-63801 Kleinostheim/Main
Téléphone +49 (0) 6027 5 09-567
Fax +49 (0) 6027 509-77567
E-mail info@MercedesServiceCard.de

Modification des règles de confidentialité

De temps en temps, une actualisation des présentes règles de confidentialité pourra être nécessaire – par ex. du fait de l'introduction de nouvelles technologies ou de nouvelles prestations de services. Nous nous réservons le droit de modifier ou de compléter à tout moment ces règles de confidentialité.



Dispositions relatives à la protection des données

Préambule

UTA est une entreprise pionnière dans le domaine de la prise en charge des véhicules durant leurs déplacements. À cette fin, les clients disposent de supports comme les cartes de service ou les badges de télépéage par exemple qui leur permettent de bénéficier des services autorisés au sein du réseau des partenaires de service UTA.

Données saisies

Pour l'exécution du contrat, UTA recueille des données personnelles comme le nom, la société, l'adresse, les données de prise de contact, les coordonnées bancaires ainsi que des informations sur les services utilisés. Ces données sont saisies, traitées et utilisées par UTA, ses unités de distribution et par ses partenaires contractuels à des fins de conclusion, d'exécution et de résiliation du contrat.

Pour l'enregistrement aux fins d'utilisation des péages, des données sont transmises à l'exploitant de péage concerné.

Dans la mesure où les services proposés par UTA permettent des contrôles par des collaborateurs chez le client, la responsabilité relevant du droit sur la protection des données incombe au client lui-même.

Saisie, traitement et utilisation de données par les unités de distribution internationales d'UTA

Le siège social d'UTA est l'organe responsable pour la saisie, le traitement et l'utilisation tant en Allemagne que pour ses unités de distribution à l'étranger au sens de l'article 3, n° 7 de la loi allemande sur la protection des données.

Nécessité/Economie de données

Seulement les données requises par le service en question sont saisies, traitées et utilisées. Cela s'applique également à la transmission de données de clients à des tiers.

Sous-traitement des données

Pour certaines prestations (par ex. services informatiques, destruction de dossiers ou dépannage), UTA a recours à l'assistance de partenaires contractuels dans le cadre d'un sous-traitement des données. Les sous-traitants des données sont sélectionnés minutieusement conformément aux critères fixés par l'article 11 de la loi allemande sur la protection des données (BDSG), soumis à des contrôles et tenus au respect de la protection des données et aux obligations résultant des articles 9 et 11 de la BDSG. UTA s'assure régulièrement que les sous-traitants des données respectent leurs obligations à ce titre.

Examen de solvabilité

Pour le traitement des demandes d'adhésion, ainsi que pour le suivi de la solvabilité des clients, notamment en cas de d'impayés, UTA a recours à des services d'information et de recherche auxquels elle transmet des informations et s'en procure en retour. Les services d'information et de renseignement enregistrent et utilisent les données ainsi obtenues pour l'évaluation des risques en matière d'octroi de crédit et transmettent également ces évaluations à des tiers.

Utilisation des données en cas de retard de paiement

En cas de retard de paiement, UTA peut céder des créances à des tiers. A ce titre, des données sont transmises, dans la seule mesure requise, à la société de recouvrement concernée à des fins d'exécution de la procédure de recouvrement.

Autorisation et reddition des comptes dans les procédures de remboursement des dépenses

Pour l'exécution des prestations contractuelles, des données sont transmises à des tiers pour autorisation et dans le cadre des redditions des comptes dans les procédures de remboursement des dépenses. Il s'agit de la dénomination sociale, de l'adresse, du numéro d'identification fiscale et des modalités d'utilisation.

Gestion des avoirs

Le client accepte que, en cas d'octroi d'un avoir (par ex. sur la MercedesServiceCard), l'entreprise accordant l'avoir (par ex. Daimler AG) soit informée de la consommation de l'avoir en question afin de pouvoir communiquer au client les offres proposées pendant la période de la validité de l'avoir.

Information et conseil sur des produits et des prestations de service

Ces dispositions figurent sur la demande de carte.

Sécurité des données

Pour respecter les exigences légales relatives à la protection de données à caractère personnel, UTA a mis en place des mesures techniques et d'organisation appropriées conformes à l'article 9 de la loi allemande sur la protection des données (BDSG).

Accès

Le client a, à tout moment, un droit d'accès lui permettant de s'informer sur l'origine des données, leur traitement et leur utilisation, ainsi que sur leur éventuelle transmission.

Opposition/Suppression

Le client a à tout moment le droit de s'opposer à l'utilisation et à la transmission des données qui le concernent par UTA. Le client peut s'opposer à l'utilisation de son adresse e-mail et à l'utilisation de ses données de demande d'inscription à des fins de prospection en adressant un courrier à UTA ou un courriel à info@uta.com. La révocation ou l'opposition n'engendre aucun frais. Après une demande de suppression, le client ne sera plus informé des nouveautés, promotions et rabais spéciaux.

Délégué à la protection des données

En cas de questions concernant la protection des données, veuillez-vous adresser au délégué à la protection des données d'UTA :

"Data Privacy Officer"
UNION TANK Eckstein GmbH & Co. KG
Heinrich-Eckstein-Str. 1
63801 Kleinostheim
dataprivacy@uta.com



1. Définition des relations commerciales

Le contrat prendra effet à compter de la réception d'une confirmation écrite de la part de UTA portant acceptation de la demande du client ou de l'objet du contrat (p.ex. carte de service, UTA MultiBox® etc.) par le client.

2. Cartes de service

Il existe deux types de cartes de service :

- Les cartes de service Full-Service et les cartes de service pour chacune desquelles la saisie d'un code confidentiel est nécessaire à la validation des prestations.
- Les cartes de service pour lesquelles la saisie d'un code confidentiel n'est pas nécessaire à la validation des prestations.

Les cartes de service susmentionnées (ci-après dénommées « CS ») permettent aux clients et à leurs mandataires de bénéficier de diverses marchandises et prestations de service relatives aux véhicules, au niveau national ou international, selon le niveau de service de la CS. Le niveau de service de la CS est communiqué au client dans l'avis de réception des CS.

3. Badges de télépéage

Les conditions applicables aux cartes de service s'appliquent de façon analogue aux badges de télépéage mis à disposition par UTA.

4. Livraisons et prestations

- D'une manière générale, toute livraison et prestation est effectuée au nom et pour le compte de UTA dans le cadre de contrats signés avec les partenaires de service UTA.
- Dans certains cas exceptionnels, pour lesquels un accord avec le partenaire de service UTA n'est pas réalisable ou que partiellement réalisable, UTA se charge de communiquer l'offre de service du partenaire et de fournir la contrepartie sur demande du client UTA. UTA acquiert le droit au remboursement des acomptes et des frais exposés y afférents.
- Cette dernière particularité est valable notamment dans le cadre de la perception d'une taxe de péage de l'Etat, comme par exemple sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne. Ici, le client UTA mandate UTA pour régler – en son nom et pour son compte – les sommes dues à l'opérateur de péage.
- Dès lors qu'il y a perception de frais (de péage) pour l'utilisation des éléments d'une infrastructure de transport, UTA fournit au client UTA les droits de passage de ces éléments.

5. Facturation, rémunération

La base du calcul est fixée en principe sur les prix appliqués par les stations-service au jour de la transaction, notamment sur la liste des tarifs appliquée par chacune des compagnies pétrolières, ou sur la liste des tarifs supra-régionale, sur les tarifs des partenaires de services et sur le montant déterminé pour le péage. En principe, UTA facture en euros, mais peut également réclamer le paiement dans une autre devise.

UTA perçoit des droits et frais de gestion selon la liste qui est applicable. Cette liste de droits et frais de gestion sera remise au client au début de la relation commerciale et pourra lui être transmise à tout moment sur simple demande de sa part.

6. Carte et code confidentiel

- Le client reçoit, sur demande, une CS. Pour les CS visées à l'article 2.a., le code confidentiel (ou code PIN = Personal Identification Number) est envoyé séparément au client. Le client est tenu de garder secret ce code PIN, de le conserver séparément de la CS, de ne le communiquer qu'aux personnes autorisées à utiliser la CS, en leur imposant la confidentialité de ce code. En particulier, le code PIN ne doit jamais figurer sur la CS.
- La CS demeure la propriété exclusive de UTA, n'est pas cessible et doit être conservée précieusement. Elle est strictement personnelle et ne doit en aucun cas être remise à des tierces personnes non-autorisées. Il est également interdit de laisser la CS dans un véhicule sans surveillance.
- La CS ne peut être mise à disposition d'une personne économiquement qualifiée (p. ex. : sous-traitant) qu'après concertation avec UTA. Dans ce cas, il est impérieux de communiquer sans délai les données (comme le nom, l'adresse, etc.) de cette personne économiquement qualifiée à UTA.

7. Blocage de cartes, résiliation et restitution

- A tout moment, UTA peut interdire l'utilisation de la CS, mettre fin aux relations commerciales ou procéder au blocage des CS en opposition auprès de ses partenaires de service. Le client sera préalablement informé de l'exécution de telles mesures dans un délai raisonnable. Le client peut à tout moment mettre fin aux relations commerciales et restituer les CS.
- Après une interdiction d'utilisation des CS, après la fin des relations commerciales et/ou après un blocage, les CS sont à retourner sans délai à UTA ou à détruire, sur demande de UTA. Le client doit également restituer les CS en cas de changement du numéro d'immatriculation du véhicule ou de son retrait de la circulation ou de la vente de ce véhicule ou encore en cas de changement de sa dénomination sociale.
- Pour motifs graves, l'exécution des mesures prévues en 7. a et 7. b pourra alors s'effectuer sans préavis. Constitue notamment un motif grave :
 - le soupçon grave d'utilisation abusive de la carte de service par des tiers,
 - l'absence de règlement de factures à leur échéance, après une première mise en demeure infructueuse,
 - la résiliation de l'autorisation de prélèvement ou du mandat de prélèvement SEPA,
 - une procédure d'insolvabilité ou procédure collective est ouverte à l'encontre du client,
 - lorsque le patrimoine du client se dégrade considérablement ou menace de se dégrader.

8. Perte de cartes et responsabilité du client

- Vol, perte ou autre type de disparition

Outre un appel téléphonique préalable, le vol, la perte ou toute autre disparition de CS doit immédiatement être communiqué à UTA, par télécopie ou par le biais de l'Espace Clients sous www.UTA.com en précisant les numéros de client et de CS, l'immatriculation du véhicule, le pays, le lieu, l'heure et le mode de disparition des cartes. Il en est de même lorsqu'une personne non autorisée a pris connaissance du code PIN ou est susceptible d'en avoir pris connaissance, et dans ce cas, les cartes litigieuses doivent être restituées et seront remplacées avec l'attribution d'un nouveau code PIN. Si le client retrouve une CS bloquée, il devra la retourner immédiatement à UTA ou la détruire, sur demande de UTA. En cas de transactions frauduleuses ou de vol de la CS, le client est tenu de déposer une plainte.
- Responsabilité

La responsabilité du client prend fin dès son appel téléphonique, dès lors que cet appel est confirmé sans délai, par écrit conformément aux dispositions du § 8. a. La notification, conformément au § 8, doit être adressée au siège social d'UTA ou à l'une de ses succursales.

La responsabilité du client pourra cependant être reconnue, même après notification du vol, de la perte ou de toute autre disparition de CS, si la perte ou l'usage abusif de la CS relève de sa propre responsabilité, notamment en cas de violation de ses obligations prévues à l'article 6 paragraphe a avec b ou si la CS n'a pas été conservée en sécurité ou encore si l'usage abusif de la CS a été rendu possible par une violation intentionnelle de ses obligations découlait du contrat ou en raison de sa faute lourde. L'usage abusif, au sens des dispositions précédentes, s'entend également des transactions effectuées au moyen d'une CS falsifiée.

9. Obligation de paiement du client, réserve de propriété et garanties

- L'obligation de paiement du client prend naissance au moment de l'enlèvement des marchandises, de la réalisation des prestations de service et de l'utilisation payante d'infrastructures de transport assujetties au péage. Cela vaut également pour l'enlèvement d'autres marchandises/prestations de service au moyen de la carte UTA Diesel Card. La marchandise demeure la propriété de UTA jusqu'à son règlement intégral. Toute somme non payée à l'échéance convenue sera considérée comme en retard de paiement, sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En cas de retard de paiement, de non-paiement de notes de débit, de chèques impayés ou de contestations d'escompte, la totalité de la créance d'UTA deviendra immédiatement exigible et portera intérêt, à compter de la date d'échéance, au taux d'intérêt légal majoré de 8 points. UTA se réserve la possibilité de réclamer des dommages et intérêts pour un éventuel préjudice de retard supplémentaire. A ce propos, le client dispose de la possibilité de prouver un dommage moindre.

- UTA sera autorisée à exiger de la part du client des garanties appropriées

- Par dérogation au §267 du Code civil allemand (BGB), UTA peut refuser les prestations effectuées par des tiers, même lorsque le client ne les conteste pas.

10. Le mandat de prélèvement SEPA

En l'absence de stipulations contraires, les paiements sont effectués par voie de prélèvements SEPA. UTA annoncera au client le prochain prélèvement à intervenir au moins un jour ouvrable bancaire à l'avance.

11. Contrôle des factures et contestation

Tant la délivrance de marchandises répertoriées sur des bordereaux de livraison que les ravitaillements/prestations de service, et que les péages enregistrés électroniquement, par le biais de CS, sont considérés comme effectués. Le client est tenu de vérifier immédiatement les factures UTA et de procéder à une réclamation écrite par voie postale ou par télécopie au plus tard dans les 2 mois suivant la date de facturation en précisant l'ensemble des contestations faisant l'objet de la réclamation. Passé ce délai, toute réclamation sera exclue et le montant de la facture considérée comme définitivement dû, à moins que le client n'ait pu, sans engager sa responsabilité, procéder au contrôle des factures.

UTA rappelle expressément dans ses factures les conséquences attachées à cette réclamation tardive. En aucun cas, la réclamation du client n'affecte son obligation de paiement dans les délais prévus.

12. Garantie, limitation de responsabilité et dommages-intérêts

- Les réclamations concernant la qualité et/ou la quantité des marchandises/prestations de service doivent être déclarées auprès des partenaires de service UTA par voie postale ou par télécopie, endéans les 24 heures suivant la livraison ou la réalisation des prestations, en cas de vice apparent, endéans les 24 heures suivant la découverte du vice, en cas de vice caché, et doivent être dénoncées en même temps à UTA. A défaut, la marchandise et/ou la prestation de service est considérée comme définitivement acceptée.

- UTA n'est tenue à aucune livraison. Les partenaires de service UTA sont autorisés - et non obligés - à fournir des prestations de service. UTA ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de force majeure, de non-livraison par les fournisseurs, de tout autre événement imprévisible ou de modification du réseau des partenaires de service pouvant rendre la livraison impossible ou difficile.

- Les remboursements d'avoirs sur des produits préparés, acquis au moyen de CS, sont effectués dans le décompte établi par UTA ou par le fournisseur des produits sur le compte indiqué lors de l'acquisition du produit en question. Le client est seul responsable de la bonne indication du numéro de compte. UTA n'est pas responsable des virements fautifs.

- UTA ne pourra voir sa responsabilité engagée qu'en cas de faute intentionnelle ou de faute grave. La responsabilité n'est pas exclue pour les dommages corporels.

13. Notifications

Le client est dans l'obligation d'informer UTA sans délai de tout changement d'adresse ou de sa situation juridique.

En cas de violation, malgré mise en demeure, des présentes conditions générales de vente par le client et de même en cas de retard de paiement, entraînant un blocage des CS par UTA, UTA pourra en informer tous les partenaires de service aux frais du client.

14. Données personnelles

Les données personnelles sont traitées conformément aux dispositions légales relatives à la protection des données. Les dispositions actuelles relatives à la protection des données de UTA sont communiquées à la demande du client et sont publiées à l'adresse internet www.uta.fr/confidentialite.

15. Compensation et rétention

Le client ne peut compenser ses éventuelles créances avec celles d'UTA que si sa propre créance est incontestable ou fixée par décision de justice ayant autorité de chose jugée; il en est de même si le client entend faire valoir son droit de rétention.

16. Accord accessoire

Il n'existe aucun accord accessoire verbal.

17. Changements des conditions générales de vente

Tout changement des conditions générales de vente de UTA sera communiqué au client. L'utilisation des CS après réception de la notification du changement vaudra acceptation par le client des nouvelles conditions générales. UTA attirera l'attention du client sur ces conséquences dans la lettre de notification du changement.

18. Cession de droits et obligations

UTA a le droit de céder les droits et obligations découlant du présent contrat à la société MercedesService Card GmbH & Co. KG, Mainparkstrasse 2, 63801 Kleinostheim. La cession sera notifiée au client, moyennant lettre recommandée, et lui sera opposable dès cette notification.

19. Loi applicable et for

La loi applicable sera celle de l'Etat devant les juridictions duquel le litige sera porté. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG) n'est pas applicable.

20. Tribunal compétent

Pour tout litige né des relations commerciales, ou de leur suite, le tribunal compétent sera celui d'Aschaffenburg pour les deux parties. Pour les clients luxembourgeois, UTA pourra choisir le tribunal de Diekirch comme tribunal compétent.

21. Clause de sauvegarde

Si l'une des dispositions des présentes conditions générales de vente venait à être annulée, les autres dispositions n'en demeureraient pas moins valables.